



Coupe ParaForts : Version Maison

### **Décharge de responsabilité**

Vous devez comprendre que la participation à tout programme d'exercices ou d'activités physiques comporte des risques de blessures corporelles. Par ailleurs, vous ne devriez pas participer à la Coupe ParaForts si vous n'êtes pas en bonne santé ou dans une condition physique adéquate. De plus, la pratique d'une activité physique en compagnie d'autres personnes comporte un risque d'exposition ou de contamination à la COVID-19. Lorsque vous pratiquez une activité physique avec d'autres personnes, vous devez respecter les protocoles de sécurité appropriés, y compris la distanciation physique et le port du couvre-visage, s'il y a lieu. Vous devez également respecter les autres directives sur la COVID-19 établies par l'Agence de la santé publique du Canada, ainsi que des administrations municipales et les organismes gouvernementaux provinciaux et territoriaux. Votre participation à la Coupe ParaForts : Version Maison se fait à vos propres risques. La Fondation paralympique canadienne et le Comité paralympique canadien ne sauraient en aucun cas être tenus responsables des blessures ou des dommages matériels survenus du fait de votre participation à la Coupe ParaForts : Version Maison, ni des réclamations, y compris les réclamations découlant d'une négligence.